

Frasne

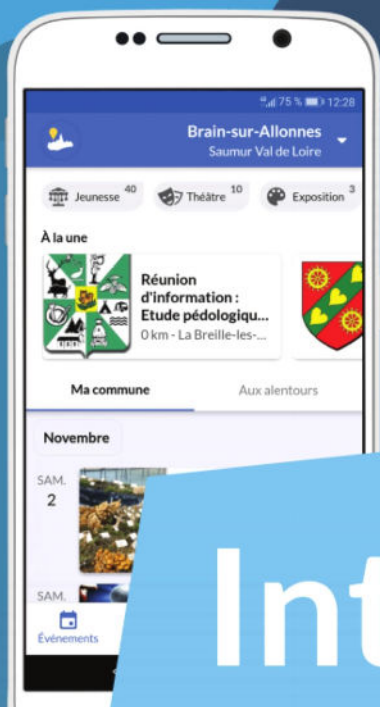
infos



Frasne
...plein la vie !

Frasne

est sur



Dans ce numéro :	
Actualité	4
CCAS	5
Travaux	6-8

IntraMuros



Téléchargement gratuit



Le maire, Philippe Alpy
et son équipe municipale,
élus et collaborateurs
vous présentent leurs meilleurs vœux pour
cette nouvelle année ainsi qu'à vos proches
et une pleine réussite dans vos projets.

**“Celui qui n'ose pas s'attaquer à ce qui est mauvais,
sait mal défendre ce qui est beau.”**

Robert Schuman

Ensemble, dessinons notre village

Une nouvelle année est engagée et nous pouvons collectivement espérer qu'enfin nous trouvons les modalités du bien vivre demain dans un contexte nouveau.

Ce qui paraissait si lointain hier, voire qui relevait de la science-fiction, est devenu notre quotidien : l'affaiblissement de la biodiversité ordinaire, la disparition d'espèces, la montée des eaux et des événements climatiques qui se succèdent (sécheresse, tempête...).

Nous constatons la difficulté de nos

dirigeants au niveau mondial à prendre des décisions afin de corriger radicalement les effets de l'activité humaine, cause reconnue de ces dérèglements.

A notre échelle, il nous faut adopter et changer nos pratiques de vie, opter pour la sobriété au quotidien (mobilités, choix d'énergie, consommation plus locale...).

Votre municipalité se doit aussi d'être actrice sur ce chantier, à vos côtés. Pour améliorer le vivre ensemble et dessiner collectivement

la trajectoire du devenir de notre village, nous vous proposons, dès ce début d'année, de contribuer via l'application Intramuros (boîte à idées, signalements...)

De même, nous vous proposons de renseigner une enquête et de participer aux rendez-vous et débats que nous organiserons durant cette nouvelle année.

Bien à vous
Philippe Alpy

Petites Villes de Demain.... pas sans les habitants.

La commune est lauréate du programme Petites Villes de Demain initié par l'Etat. Ce dispositif, qui s'étend sur la durée de la mandature, vise à revitaliser le bourg en améliorant les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Ce programme a donc pour objet de mettre au centre des réflexions et de l'action la requalification des espaces publics, l'amélioration des services à la population, l'offre commerciale, l'habitat, les mobilités, le lien social...

Un tel projet n'est donc pas seulement l'affaire de la

municipalité mais bien de l'ensemble des habitants, associations, entreprises, collectivités partenaires qui contribuent à faire vivre la commune. La participation active des habitants est donc recherchée.

Pour cela, nous avons besoin de bien connaître la population actuelle de Frasne qui a beaucoup changé ces dernières années : qui êtes-vous, vos besoins, votre perception de la commune aujourd'hui et comment vous la rêvez pour la décennie à venir, la manière dont vous aimeriez être associés....

C'est à ce titre que nous lançons l'enquête que vous trouverez en papier libre dans ce numéro de

Frasne infos. Il s'agit d'une première étape avant de vous associer sous d'autres formes dans ce projet de revitalisation.

Vous pouvez déposer cette enquête en mairie ou y répondre en ligne en cliquant sur le lien vers le questionnaire disponible dans la rubrique Actualités sur le site internet de la mairie.

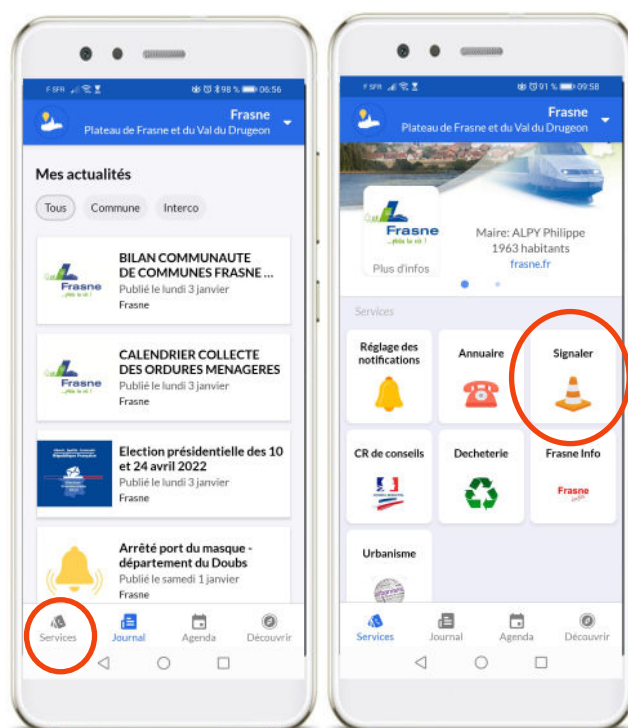
Réponse souhaitée avant le 13 mars 2022.

Nouveauté 2022

La commune et la Communauté de communes se sont dotées fin 2021 de l'application INTRAMUROS. Téléchargez l'application et faites la découvrir à vos proches pour connaître en temps réel les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de notre commune et des alentours.

Aussi, vous pouvez signaler tout problème sur la voie publique en quelques clics depuis votre smartphone.

Pour exemple : pour nous aider à retracer les problèmes de déneigement merci de préciser la rue et de prendre une photo.



Démarche urbanisme

Depuis le 1er Janvier 2022, la mairie de Frasne est en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme permis de démolir et permis d'aménager).

Une adresse mail de contact dédiée est mise en place pour

faciliter le dépôt des dossiers : depotdossierurba@frasne.fr

Attention : Pour les demandes d'autorisation d'urbanisme dématérialisées, seules celles déposées via cette adresse mail seront traitées. Toutes les autres voies dématérialisées seront nulles et non avenues.

NB : Les dépôts de demandes

d'autorisation d'urbanisme en version papier à la mairie restent possibles.

Vous trouverez sur le site de la mairie, dans la rubrique « Urbanisme » tous les documents nécessaires pour déposer votre demande, ainsi qu'un lien pour accéder à de l'assistance gratuite en ligne.

Maisons fleuries et illuminées

A cause de la situation sanitaire, de nombreuses manifestations et animations ont dû être annulées. Toutefois, les concours des maisons illuminées et maisons fleuries ont résisté à cette vague. La remise des

prix 2020 et 2021 a eu lieu le 5 novembre 2021 récompensant une cinquantaine de lauréats. Ces concours perdureront les prochaines années. Néanmoins à compter de 2022 les bulletins

d'inscription seront à retirer en mairie :

- Courant mai, pour le concours des maisons fleuries,
- En novembre, pour le concours des maisons illuminées.

Des capteurs CO2 bienvenus en période de covid

En cette période de covid, la commune a souhaité profiter de l'opportunité offerte par l'État pour équiper l'ensemble des écoles de détecteur de CO2. Ces petits boîtiers, positionnés dans chaque classe et à la cantine, permettent d'alerter lorsque la quantité de CO2 dépasse un certain seuil, indiquant qu'il est temps d'aérer. Le multi-accueil devrait bénéficier aussi de ces équipements.

Point sur la télé-protection

Comme annoncé lors du dernier bulletin municipal et la réunion publique, l'installation des caméras se poursuit malgré le retard dû à un souci d'alimentation électrique. Pour autant, elles seront en service au premier semestre 2022.

Le travail continue également avec les services de la gendarmerie qui œuvrent au quotidien pour la

sécurité de tous, c'est pourquoi la **vidéoverbalisation** commencera dès le second semestre 2022.

Qu'est ce que c'est ?

Dans le centre de vidéosurveillance, la brigade de gendarmerie scrute les écrans. Dès qu'une infraction est commise, deux photos de la scène sont enregistrées, constituant la preuve de l'infraction. Les données

sont ensuite transmises au Centre National de traitement. Ce dernier identifie le titulaire de la carte grise et envoie la contravention au domicile du propriétaire du véhicule. Ces zones de vidéoverbalisations seront matérialisées par des panneaux accompagnés d'une campagne de sensibilisation.

Les c@fés connectés

La formation C@fés connectés a démarré en septembre 2021 avec 10 participants. Cette formation est en partenariat avec l'UDCCAS. Conçus pour les seniors novices en informatique et sous-équipés, les C@fés Connectés du CCAS de Frasne reposent sur un cycle de 10 ateliers ludiques et conviviaux

animés par une même personne ressource.

Le thème, centré sur une action simple (envoyer un mail, faire des photos...), varie à chaque séance. Des tablettes sont prêtées aux participants, avec des petits exercices à réaliser avant la séance suivante pour conserver les

bonnes habitudes.

Les ateliers sont échelonnés sur 9 mois avec 10 séances d'une durée de 2h avec un professeur ainsi que 10 séances supplémentaires avec notre conseiller délégué au numérique, Fabien Guillaume. Tous deux restent disponibles entre chaque séance.

Une grande première cette année pour Octobre rose...

En Octobre 2021 Les membres du C.C.A.S. ont innové en organisant une marche rose qui s'est déroulée pour accompagner les acteurs associatifs locaux en ce mois de sensibilisation.

Pas loin de 100 personnes ont emprunté un circuit, de 2.5km environ sur les liaisons douces de la commune, accessible à tous.

Les dons récoltés ont été remis lors de la conférence du Pr Bosset le 9 Décembre à La ligue contre le cancer, Onco'doubs, Vivre comme avant, Les bracelets contre le cancer.

Merci à tous ces acteurs impliqués dans le quotidien de personnes atteintes du cancer du sein et de faire avancer la recherche.



Les colis de Noël

Comme chaque année, les membres du C.C.A.S. et du conseil municipal se mobilisent pour préparer et distribuer un colis garni à nos aînés. Cette distribution (masquée)

permet un moment de convivialité en particulier pour celles et ceux qui sont isolés. En 2021, nous comptons 85 colis distribués à domicile et 10 boîtes de chocolats

en EHPAD soit un total de 95 bénéficiaires.

Un grand merci à Super U et à la fleuriste au Bois joli pour leur collaboration.

Frasne en évolution....

Plusieurs projets vont contribuer à modifier l'apparence du bourg dans les prochains mois :

1. La Maison de Santé, projet porté par la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Dugeon, se situera sur l'actuelle place Rouy en cœur de bourg. Cet équipement structurant pour notre territoire intercommunal apportera un véritable service de proximité en matière de soins.

Le projet en est au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD). Les travaux débiteront probablement fin 2022.

La création de cette Maison de santé incite la commune à revoir les lieux de stationnements, les flux de circulation, les routes à mettre éventuellement à sens unique.... Une étude urbaine, réalisée par un bureau d'études, est en cours pour aider à préciser les aménagements à réaliser et autres décisions à prendre.

2. Juste à côté de la future maison de santé se situe un bâtiment vacant dégradé (maison Louette). **Le bailleur social NEOLIA va y construire 12 logements et une pharmacie.** Le permis de construire a été accepté en décembre 2021. Les travaux vont débiter prochainement.

Toujours en matière d'habitat, la commune est en discussion avec le bailleur social IDEHA pour la construction d'une quinzaine de logements dans 2 ou 3 bâtiments sur l'actuel site du Relais des Iles, ainsi qu'avec le promoteur IM'TOO pour l'aménagement du lotissement Clos Francis comprenant 13 parcelles (à l'arrière du Relais des Iles). Nous aurons l'occasion de vous reparler de ces projets dans un futur numéro de Frasne Infos.

3. Un nouvel espace d'activités sera proposé aux abords du chalet de ski avec l'installation de jeux pour enfants, d'agrès pour accompagner la pratique sportive,

de tables et bancs pour pique-niquer.

4. Enfin, La Poste, qui était labellisée **Maison de Services au Public** (MSAP) n'a pas souhaité renouveler ce service devant l'évolution du cahier des charges, demandé par l'Etat, qui vise à offrir un bouquet de services plus vaste. Ce service n'est donc plus opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2022. Pour autant, Frasne, en tant que lauréate du dispositif Petites Ville de Demain, est éligible pour accueillir un **Espace France Services** (MSAP nouvelle version).

Ne souhaitant pas perdre un service de proximité qui permet aux habitants d'accéder à une multitude de services administratifs, par le biais d'un guichet unique, la commune et la communauté de communes souhaitent saisir cette opportunité et réfléchissent aux modalités adéquates pour proposer la meilleure offre possible au territoire.

La livraison de la rue des Ateliers attendue en 2022

Les travaux de la rue des Ateliers ont débuté en 2021 et ont déjà bien avancé. Incités par le projet d'extension de la caserne, c'était l'occasion de revoir la voirie pour proposer des voies douces, aménager l'abord du stade, enfouir les réseaux...

Excepté le trottoir et les sorties des véhicules côté centre de secours, l'ensemble des espaces est matérialisé et l'essentiel des travaux réalisé. Il reste à enfouir certains réseaux électriques et à déposer l'enrobé pour finaliser l'opération lorsque la météo sera

plus clémente.

La réfection de cette artère proche des équipements sportifs devrait apporter une nouvelle respiration à cet endroit de la ville très fréquenté par les jeunes et leurs familles.

Travaux

Le démarrage des travaux du groupe scolaire au début du printemps

Le lancement des travaux du groupe scolaire approche. Excepté un lot qui sera attribué début février 2022, les 16 autres lots ont été attribués aux entreprises pendant les vacances de Noël 2021.

Les premières réunions de chantier préalables au lancement des travaux vont se dérouler en février pour préciser le calendrier d'intervention. Sur la base de ces premiers éléments, un temps de concertation avec les usagers des

lieux (enseignants, personnel communal, association Familles rurales, les parents, riverains...) sera organisé pour présenter l'organisation envisagée du chantier et les différentes phases.

Il permettra d'expliquer la mise en œuvre du chantier en site occupé, mais également d'échanger avec les parties prenantes pour trouver les modalités les plus adaptées afin que le chantier se passe au mieux, tout en limitant les contraintes pour les utilisateurs.

Les travaux pourront ensuite réellement débuter fin mars début avril 2022. Ils devraient durer jusqu'en octobre 2023.

Nos enfants et personnels pourront ainsi profiter d'un équipement agréable, isolé et fonctionnel. Avec l'école maternelle en face de l'école primaire et le tout nouveau multi-accueil, les familles trouveront dans cette zone un véritable **pôle enfance jeunesse**.



Vue 3D du futur pôle enfance jeunesse de Frasne

Une nouvelle voie douce en centre-ville

La commune entend poursuivre ses efforts en matière d'aménagements pour sécuriser les déplacements à pied ou en vélo.

Ainsi, une nouvelle voie douce sera

créée en 2022 entre la rue des marronniers et la rue de la gare pour créer un lien entre le cœur du bourg et le groupe scolaire.

Cette voie douce débutera

derrière l'ancienne boulangerie et débouchera le long de l'école maternelle. Les démarches d'acquisition de la parcelle sont en cours.

Le plan d'action de la Commune

Les agents municipaux et entreprises privées sont mobilisés chaque hiver pour assurer le déneigement des rues de Frasne, de jour comme de nuit.

Une **astreinte** est assurée par nos agents municipaux 24h/24h. Aussi nous installons une centaine de jalons de balisage à neige dans tous les villages, 2 tracteurs et une

fraise, auxquels deux entreprises privées viennent s'ajouter afin de renforcer nos équipes.

Chaque année, nous essayons d'améliorer notre prestation en étant à l'écoute de tous les habitants. Des progrès sont encore possibles.

Le plan de déneigement est lancé selon plusieurs critères : les

conditions météorologiques, la sécurité des habitants, les axes prioritaires.

Les axes prioritaires sont la rue de la gare, les écoles maternelle et élémentaire, le collège, les liaisons douces principales permettant aux habitants de rejoindre le centre du village en toute sécurité.

Je vis en bordure de voie publique, je dois :

- Déneiger au devant de mon logement, commerce, cour.
- Stocker la neige sur le bord du trottoir sur une largeur d'un mètre.
- Détruire la glace qui déborde de mes chéneaux
- Vérifier mes gargouilles pour assurer l'écoulement des eaux
- Ne pas stocker la neige chez un voisin ou sur la voie publique (en dehors des tas de neige faits par le chasse neige)
- Ne pas garer sa voiture sur un trottoir

To-do list!

